



## **PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL** **JEUDI 7 JUILLET 2022 (AFFICHAGE)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 juillet 2022, à 20h30, à la Mairie sous la présidence de Didier Blanchard, Maire.

11 membres présents : Didier BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Alexandre CORNU et Eric RAMBAUD.

4 membres absents excusés : Véronique BLANCHARD, Véronique CROZIER, Frédéric MAUVERNAY, Pascal VENET

Secrétaire de séance : Eric RAMBAUD

Quorum : 8

Véronique BLANCHARD a assisté à la réunion en visio conférence.

### Ordre du jour de la séance :

- *Vote d'une subvention à l'APEL de l'école des Colombes et à l'association Prévention Routière*
- *Détermination du loyer du logement communal au-dessus de la mairie après travaux*
- *Présentation des scénarios d'amélioration thermique de la salle du Cartay*
- *Projet d'achat d'un défibrillateur supplémentaire*
- *Compte rendu des commissions*
- *Questions diverses*

La réunion a été précédée de la visite de l'appartement situé au-dessus de la mairie.

### **Délibération n° 2022-07-07-01 : détermination du loyer du logement communal au-dessus de la mairie**

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux qui ont contribué aux travaux de rafraîchissement et d'amélioration du logement communal situé au-dessus de la mairie.

Compte tenu des travaux réalisés, le Conseil Municipal, décide de fixer le loyer à 380 € par mois.

### **Délibération n° 2022-07-07-02 : vote d'une subvention à l'APEL de l'école des colombes et à l'association Prévention Routière**

Monsieur le Maire fait part des sommes dues à l'Association des Parents d'Elèves de l'école des Colombes : commande de fleurs 481.10 €, repas du vide-grenier 193 €, et bons d'achats de fleurs remis aux participants du concours communal des maisons fleuries et des potagers pour 170 €.

Il fait également part d'un courrier de demande de subvention de l'Association de Prévention Routière qui mène de nombreuses actions de sensibilisation pour lutter contre l'insécurité routière. Cette association est déjà intervenue auprès de l'école des Colombes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote une subvention de :

- 844.10 € à l'APEL de l'école des Colombes
- 40 € à l'association de Prévention Routière (Comité départemental du Rhône)

### **Questions diverses et comptes rendus des commissions**

#### ➤ Projet d'achat d'un défibrillateur supplémentaire

La commune dispose actuellement de deux défibrillateurs situés à la salle polyvalente et à la salle du Cartay.

Monsieur le Maire fait part de son souhait d'acheter un défibrillateur supplémentaire et de l'installer vers l'épicerie. Le devis, qui s'élève à 1 799 € HT, comprend une initiation aux gestes qui sauvent pour 40 personnes. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition. Le bon de commande sera envoyé en fin d'année pour prévoir l'initiation aux gestes qui sauvent l'année prochaine (validité du devis 28/12/2022).

En ce qui concerne le défibrillateur de la salle polyvalente, il est peu accessible. Il est proposé de le déplacer et de l'installer à la droite de l'entrée des dortoirs, rue de la Bascule. Il sera ainsi accessible de la voie publique.

➤ Présentation des scénarios d'amélioration thermique de la salle du Cartay

Monsieur le Maire rappelle que la commune bénéficie d'une subvention de 103 000 € dans le cadre du plan de relance gouvernemental DSIL, qu'il convient de mobiliser pour l'amélioration énergétique de la salle du Cartay. Il informe aussi que suivant les scénarios choisis d'autres subventions (ADEME) pourront aussi être demandées.

Les trois hypothèses ont été établies sur une inflation maîtrisée de 3%, hypothèse prudente au vu du contexte actuel.

Chaque conseiller municipal a reçu le diagnostic thermique de la salle du Cartay et les scénarios d'amélioration, pour une prise de connaissance avant la réunion.

Monsieur le Maire fait un compte rendu de ce document.

Le bureau d'études propose de renforcer les résistances thermiques des postes les plus déperditifs : isolation de la toiture, système de ventilation, menuiseries et ouvrants. Le bâtiment est chauffé par 2 chaudières gaz (durée de vie d'une chaudière gaz estimée à 25 ans, par la suite, perte de rendement. On note une déperdition assez importante du réseau d'eau chaude sanitaire.

Etude énergétique de l'existant :

Consommation moyenne de gaz propane : 14 000 € à 15 000 € par an. (7 à 8 tonnes par an)

Consommation moyenne d'électricité : 20 000 kWh pour 3 640 € par an.

Plusieurs scénarios sont préconisés :

**1<sup>er</sup> scénario (base)** : isolation des combles et du plafond de la salle de détente, remplacement de l'ensemble des menuiseries, rénovation du chauffage avec reprise de la régulation du réseau d'eau chaude (arrêt de la production lorsqu'il n'y a pas de demande), rénovation des systèmes de ventilation, remplacement de certains luminaires, tests d'étanchéité à l'air.

Coût 140 000 € (36% de réduction par rapport à l'initial) – retour sur investissement 19 ans

**2<sup>ème</sup> scénario** : idem scénario de base + remplacement de la chaudière par une chaudière à bois granulés.

Coût 215 000 € (possibilité de mobiliser 50 000 € de subvention) – retour sur investissement 17 ans – Facture énergétique annuelle 15 000 €/an.

**3<sup>ème</sup> scénario** : idem scénario de base + changement du système de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire par une pompe à chaleur sur sondes géothermiques.

Dans le cas où ce scénario serait retenu, une étude de faisabilité devra être faite. Elle serait réalisée par un bureau d'études qualifié en la matière

Coût : 280 000 € – ce système bénéficie de subvention de l'ordre de 50 000 €.

Facture énergétique 11 000 €/an (électricité) – retour sur investissement 19 ans.

A l'avenir, la commune pourrait faire de l'auto consommation avec du solaire.

Scénario le plus intéressant sur le long terme.

- CCAS : projets du 2<sup>ème</sup> semestre : échange de pratiques informatiques - achat d'un PC portable reconditionné. Le PC servira également aux bénévoles de la bibliothèque lors de l'achat de livres.
- Concours de maisons fleuries et des potagers : passage du jury à Grézieu le jeudi 21/07 – départ 8 h en mairie.
- Travaux de voirie CCMDL (Yannis Hodoul) : travaux en cours au chemin du Moulin Simonet. L'enrobé sera réalisé le 18 juillet – commande de 6 tonnes d'enrobés à froid en septembre.
- Parking à côté de la mairie : l'entreprise Techni Travaux sera retenue.
- Renfort des services techniques cet été : Amandine Chanavat a été recrutée du 4 au 31 juillet. Son frère Tony prendra le relais du 1<sup>er</sup> août au 31 août. Les contrats sont établis par le GELF.
- PLU : 1<sup>ère</sup> réunion publique à la salle polyvalente – une vingtaine de personnes présentes – présentation du PADD.
- Enquête sur les vélos CCMDL : les conseillers sont encouragés à répondre au questionnaire.

- Liaison douce Grézieu-Chazelles : une première rencontre a eu lieu avec la CCMDL et le Département. Mise en place du schéma directeur vélo. Cette liaison a été évaluée très pertinente. Yannis Hodoul a évoqué le sujet avec le Maire de Chazelles. La ville de Chazelles travaille également sur la création de liaisons douces sur sa commune. Les deux communes devront se concerter et se tenir informées de l'avancée du projet. La Région finance les liaisons douces qui ne sont pas contiguës à la route.
  - Commission déchets CCMDL (Christelle Buffat) : obligation d'avoir un plan d'action pour réduire les déchets ménagers. Sensibilisation chez les scolaires, compostage, broyeur... Le plan sera mis en place en 2023 pour 6 ans. A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022, il y aura des colonnes pour le tri, les colonnes papier seront transformées en colonnes pour le tri car le papier ira dans les sacs jaunes.
  - Arrosage du stade : problème sur l'enrouleur (devis Benière Agri 728.12 € TTC) et sur la pompe.
  - Commission tourisme CCMDL (Thierry Rost) : pour les circuits VTT, chaque commune est responsable de son circuit. Elle devra nommer un référent VTT. – les communes de la Loire auront également leur circuit de randonnée.
- Projet baignade bio à Hurongues : objectif d'ouverture en 2024.  
Ouverture d'un Explor Game aux Halles (Escape Game en extérieur).

**Procès-verbal arrêté lors de la séance du 22 septembre 2022.**

Le Maire,  
Didier BLANCHARD



Le secrétaire de séance  
Eric RAMBAUD

